

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
LIMITEE

T/COM.10/L.52  
22 septembre 1970  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION RECUE DE MADEMOISELLE BARBARA MILOSEVITCH CONCERNANT LE  
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de  
tutelle)

1755 Orchard Hill Lane  
Gary, Indiana 46408

le 3 juin 1970

Monsieur le Sénateur J. William Fulbright  
Président de la Commission des relations  
étrangères du Sénat  
Sénat des Etats-Unis  
Senate Office Building  
Washington, D.C. 20515

Monsieur le Sénateur,

Votre sens aigu des personnes est une haute vertu devant laquelle on ne peut que s'incliner. Vous avez pris le parti, dans la fonction où vous servez, de vous élever au-dessus de votre propre point de vue pour formuler de solides réflexions sur les forces humaines qui propagent de manière insensée des vues extrêmes qui sont sujettes à caution et ne font qu'encourager les sentiments d'hostilité. Ce fait est, à mes yeux du moins, une indication claire que vous savez mesurer votre respect à partir des valeurs humaines et non pas à partir du poste politique prestigieux que vous occupez. Tant que votre voix se fera entendre et que vos discours qui méritent de recueillir le plus large sentiment continueront d'être imprimés, ce sera pour moi un encouragement de savoir que vous proclamez les vérités qui sont les miennes.

Je me rends bien compte qu'étant président d'une commission importante et prenant une part active à la solution des questions cruciales d'aujourd'hui, vos responsabilités vous tiennent extrêmement occupé; néanmoins, je me sens

contrainte de vous faire part de certaines idées concernant les dispositions de notre politique étrangère dans une région à laquelle les journaux accordent moins d'attention qu'au Viet-Nam, au Cambodge et au Laos. Il s'agit de la Micronésie (connue officiellement sous le nom de Territoire sous-tutelle des Iles du Pacifique); cette région mérite que votre comité lui prête beaucoup plus d'attention que ne l'a fait la Commission de l'intérieur et des affaires insulaires au cours des années passées.

Le texte du document H.R. 14110 s'est attardé pendant un certain temps à la Commission de l'intérieur et des affaires insulaires, et la direction qu'il a prise est un mystère. Ayant séjourné en Micronésie pendant plus de deux ans (1969-1970), je crois avoir le droit d'exprimer mon point de vue sur le statut de ce territoire. En janvier 1970, j'ai écrit une longue lettre à de nombreux sénateurs et représentants au sujet de la résolution susmentionnée. Je vous en joins une copie pour information. Je joins également un article récemment publié dans un journal de Guam, qui mérite d'être examiné de près.

Mon séjour en Micronésie a été pour moi une expérience enrichissante qui m'a conduite à participer et à adhérer à la culture, aux traditions, à la langue, aux besoins et aux aspirations d'un autre peuple. J'enseignais dans une école secondaire de Saïpan et mes élèves, ainsi que leurs parents et d'autres membres de la communauté, m'ont amenée à porter un regard plus éclairé sur moi-même - mes attitudes, mes valeurs, ma conduite - et sur les motivations initiales de ma présence. Fait plus important encore, mon désir de mieux comprendre la nature humaine s'est amplifié au bout d'un certain temps du fait que je devenais capable de voir par les yeux des Micronésiens, de ressentir et de comprendre leurs traits humains fondamentaux. Il est inutile de dire que j'en ai été radicalement transformée et que mes convictions antérieures (avant mon arrivée) au sujet de la vie humaine se sont trouvées renforcées au point de modifier radicalement la conscience que j'en avais.

La Micronésie, qui a été soumise à toute une série de maîtres étrangers, est comparable à certains égards à divers pays d'Asie : nombre de ses ressortissants sont d'origine asiatique (on dit que leurs ancêtres sont originaires de Malaisie

et d'Indonésie); leur vie politique et sociale autrefois bien établie et pleine de sens, est actuellement brisée et contaminée, sous de nombreuses formes, par des valeurs et des attitudes américaines superficielles; la conscience de leur concitoyenneté comme Micronésiens, commence juste d'apparaître et de vaincre l'obstacle constitué par les énormes distances séparant chaque groupe d'îles.

Quand les Etats-Unis ont pris en charge l'administration des îles après la deuxième guerre mondiale, l'accord passé avec le Conseil de tutelle de l'ONU comportait l'engagement de transformer cette population et cette terre déchirées par la guerre en un territoire solide et viable, capable un jour de prendre en main ses propres affaires. Vingt-quatre ans plus tard, on doit avoir l'honnêteté de reconnaître que certains progrès ont été réalisés en ce sens, mais que dans l'ensemble, ces progrès sont superficiels et servent avant tout de "pièces de démonstration" lors de la visite annuelle de fonctionnaires de l'Intérieur et de la Mission de visite de l'ONU, ou des voyages périodiques de membres du Congrès. Si je ne me trompe et si ma vision des choses n'est pas déformée par l'esprit critique, la totalité de la zone habitée n'avait encore pratiquement pas bougé il y a moins de six ans - les Américains au service du Gouvernement du Territoire sous tutelle en étaient encore à débattre et à préparer sur le papier des programmes économiques, sociaux et politiques dont le besoin se faisait cruellement sentir. Une seule région - Kwajalein - était en expansion du fait des expériences nucléaires (qui se poursuivent aujourd'hui); et le déplacement des habitants des îles Marshall était un fait allant de soi (du point de vue des militaires, non de celui de la population). Ce genre de progrès destructeur a très certainement renforcé les craintes et la défiance de nombreux Micronésiens et notamment des dirigeants, des victimes des mesures adoptées et des étudiants les plus éveillés qui constitueront demain une force nouvelle qui saura s'opposer à ces mesures d'exploitation.

On projette aujourd'hui de favoriser en Micronésie la promotion du tourisme (ce qui n'est qu'un moyen d'encourager les investissements étrangers et d'injecter davantage de dollars américains pour faire acheter davantage de produits occidentaux.

Ces plans irrationnels et à court terme annulent les incitations au développement de l'économie locale et découragent le sens des responsabilités chez les autochtones qui en sont venus à négliger les riches ressources de l'océan et la pleine utilisation de la terre arable). Dans de nombreux districts, les équipes militaires d'action civile en nombre de plus en plus grand manifestent leur "bienfaisance" en construisant des routes, des ponts et autres infrastructures dont le besoin se fait sentir. A mon avis, la présence de ces équipes découle de deux raisons fondamentales : 1) la volonté de convaincre les populations de l'immense générosité des Américains de façon à ce que, au cas où les forces armées américaines décideraient dans un avenir proche de s'installer sur le Territoire avec leur matériel, les résultats tangibles de l'action américaine fassent bien accueillir l'invasion et oublier ses conséquences à long terme; et/ou 2) le fait que le Gouvernement du Territoire sous tutelle prend conscience de la nécessité de construire des centres administratifs, ce qu'il a si longtemps négligé de faire. Cependant, du fait que le nombre d'autochtones ayant reçu une formation est très faible et que les crédits ouverts par le Congrès américain sont bien inférieurs aux sommes nécessaires pour développer les programmes de formation de la main-d'oeuvre, l'Administration a été amenée à demander à l'armée d'accomplir cette tâche.

A titre d'information, je signale que des représentants du Département d'Etat, du Département de l'intérieur et du Département de la défense ont récemment effectué un voyage à Saïpan pour débattre de questions importantes avec des dirigeants micronésiens et des fonctionnaires du Territoire sous tutelle. Bien que le résultat de ces rencontres n'ait pas été rendu public, je crois pouvoir annoncer à coup sûr que les Micronésiens n'obtiendront ce qu'ils désirent qu'à la condition d'accepter de céder des terrains qui serviront à la construction de bases américaines.

Je passe maintenant aux programmes américains dits "de bonne volonté". J'ai été, moi aussi, une victime de l'une de nos entreprises à orientation internationale - le Peace Corps. Mais j'ai vite découvert que ce qui m'était demandé en raison de ma citoyenneté américaine, était directement en conflit avec les raisons qui m'avaient conduite à travailler dans un pays étranger. Comme vous le savez, j'avais

/...

la possibilité de démissionner et j'ai failli le faire, mais je m'en suis abstenue tout en sachant que je devrais renoncer à cette expérience enrichissante. Au lieu d'enseigner aux jeunes Micronésiens des idées purement abstraites sur l'Amérique, comme notre manuel d'enseignement de l'anglais nous invitait à le faire, j'ai essayé, et je crois avoir réussi avec la plupart de mes élèves, de leur faire reconnaître et évaluer avec réalisme leur fierté et leur dignité personnelles. Monsieur le Sénateur, j'ai fait la pathétique expérience de me trouver face à des classes successives de jeunes élèves qui se sentaient inférieurs à moi et qui le montraient dans tous leurs gestes. La crainte de l'étranger qui habite ces gens m'a paru une raison suffisante pour essayer de les convaincre que cette crainte n'est qu'un mythe inspiré par l'idéologie, qui fait obstacle à la coopération universelle.

Pendant les derniers mois que j'ai passé à Saïpan, j'ai travaillé au service du Congrès de la Micronésie. J'ai décidé de rester au-delà de mon temps de service au titre du Peace Corps de façon à mieux connaître les diplômés d'université et les autodidactes qui avaient été choisis par leurs communautés respectives pour remplir le rôle de porte-parole de leur conviction et de leurs besoins. Leur intégrité et leur sagesse m'ont convaincue que les Américains devraient apprendre à reconnaître la validité de leurs arguments et à discuter avec eux plutôt que d'imposer aux populations leurs propres exigences et leurs propres valeurs transitoires.

Une dernière remarque : l'article joint formule un point de vue extrêmement dangereux. A ce sujet, je me bornerai à faire observer que rien ne pourra arrêter l'agitation politique et sociale en Micronésie au cas où un tel projet serait mis à exécution unilatéralement par l'armée des Etats-Unis sans l'approbation pleine et entière de tous les Micronésiens.

Lors de mon retour aux Etats-Unis, je me suis arrêtée en Asie et au Moyen-Orient où j'ai rencontré un accueil chaleureux. Il n'en demeure pas moins que les plus grands obstacles que nous ayons à surmonter résident dans les luttes des rapports de force.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me lire.

/...

Je ne peux qu'appuyer les mesures que vous préconisez actuellement au sujet de l'Asie et vous encourager à poursuivre le réexamen de l'ensemble de notre politique étrangère à la lumière des objectifs que nous poursuivons ainsi que l'audition de personnes compétentes capables de comprendre et de critiquer à la fois nos actions à l'étranger.

Veillez agréer, etc.

(Signé) (Miss) Barbara MILOSEVICH

Pièces jointes :

1. Lettre datée du 9 janvier 1970 adressée à l'Honorable Lloyd Meeds
2. Article extrait d'un journal de Guam

Copies à :

L'Honorable Andrew Jacobs, Jr.

L'Honorable Vance Hartke

L'Honorable Jacob Javits

L'Honorable John S. Cocper

L'Honorable John McClellan

L'Honorable Henry Jackson

L'Honorable Mark Hatfield

L'Honorable Frank Moss

L'Honorable Frank Church

L'Honorable John Stennis

Le Congrès de la Micronésie

M. Bertin Borna, Conseil de tutelle de l'ONU

M. Robert Moors, Country Director, Affaires du Pacifique, Département  
D'Etat

Mme Elizabeth Farrington, Directeur du Bureau des territoires, Département  
de l'intérieur

/...

Pacific Daily News du samedi 4 mai 1970

A TRAVERS LA FUMEE DE MA PIPE

par Joe Murphy

Les militaires s'intéressent-ils aux îles Mariannes?

Je ne pense pas. Ou du moins pas publiquement et pas jusqu'à une date récente. Voici ce que le Contre-Amiral William E. Lemos, directeur de la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique au Cabinet du Secrétaire à la défense a récemment déclaré devant une sous-commission du Sénat :

"Il y a trois raisons fondamentales pour lesquelles le Département de la défense considère que le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique est important pour notre sécurité nationale. Ces îles sont situées dans une zone stratégique; elles pourraient fournir d'utiles bases d'appui aux opérations militaires et elles sont dotées d'installations de valeur pour l'expérimentation de notre armement. Nos besoins stratégiques permanents dans le Pacifique et la nécessité où nous sommes de développer encore l'armement en missiles des Etats-Unis fera que le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique revêtira une importance croissante pour la sécurité des Etats-Unis dans cette zone.

Ces îles constituent un appui naturel pour nos bases avancées en Asie de l'Est. L'importance de nos engagements en Asie et le déploiement de nos forces dans le Pacifique occidental imposent que ces îles soient soustraites au pouvoir d'ennemis potentiels. La guerre du Pacifique nous a donné sur ce point des leçons sans ambiguïté.

Les îles du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique abritent également des installations qui ont une utilité directe et positive du point de vue des nécessités opérationnelles militaires des Etats-Unis. L'existence de stations de communication et d'aide à la navigation, d'aires de stockage, d'installations aériennes et portuaires et de sites de lancement qui permettent d'expérimenter les missiles opérationnels ou en cours de développement et de poursuivre des études critiques et des expériences relatives au programme de défense par missiles

/...

balistiques est une des raisons pour lesquelles le Gouvernement des Etats-Unis tient pour essentiel le maintien de sa présence militaire dans la région.

Le Département de la défense estime que l'intérêt vital des Etats-Unis est de continuer à exécuter des programmes politiques, économiques et sociaux qui donneront aux populations de ces îles la possibilité d'adopter un style de vie qui les encouragera à modeler leurs désirs et leurs aspirations sur les nôtres. Nous croyons que de telles initiatives sont de nature à créer le climat dans lequel les Micronésiens et les Etats-Unis pourraient collaborer à la poursuite d'objectifs mutuellement acceptables."

Tout cela me met la puce à l'oreille.

-----